

Le 10 avril 2015

## **Communiqué de presse**

### **Proposition de rachat de titres EIFFAIME aux salariés et anciens salariés d'EIFFAGE Proposition de dissolution d'EIFFAIME**

La société EIFFAIME a informé EIFFAGE qu'une assemblée générale de ses associés était convoquée le 28 avril 2015 à l'effet de proposer à l'ensemble de ses associés, salariés et anciens salariés d'EIFFAGE, le rachat de leurs actions EIFFAIME. Le paiement du prix de ces dernières s'effectuera par remise d'actions EIFFAGE détenues par EIFFAIME.

À l'issue de cette opération, il devrait être proposé aux associés d'EIFFAIME n'y ayant pas participé, la dissolution de la société EIFFAIME, et, après paiement des passifs et approbation des comptes de liquidation, la répartition entre eux du solde des actions EIFFAGE encore détenues par EIFFAIME.

Ces opérations devraient être dénouées mi-juin 2015.

EIFFAIME regroupe les participations de 500 cadres d'EIFFAGE.

À ce jour, la participation d'EIFFAIME dans EIFFAGE représente 5,3 % du capital.

Ce communiqué est diffusé sur le fondement de l'article 223-2 du règlement général de l'AMF.

#### **Contact Investisseurs Eiffage**

Xavier Ombrédanne

Tél. : +33 1 41 32 81 44

xavier.ombredanne@eiffage.com

#### **Contact Presse Eiffage**

Sophie Mairé

Tél. : +33 1 41 32 78 84

sophie.maire@eiffage.com